

N. Réf. : PM/PC

Monsieur Stéphane TRAVERT  
Ministre de l'agriculture et de  
l'alimentation

78 Rue de Varenne

Objet : préavis de grève

75349 – PARIS 07SP

A Paris, le 12 mars 2018

**Recommandé avec accusé de réception**

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Union des syndicats Force Ouvrière du ministère en charge de l'agriculture (FO Agriculture) appelle tous les agents du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, y compris l'enseignement agricole, et de ses établissements publics sous tutelle à cesser le travail 22 mars 2018.

Ce préavis de grève s'inscrit dans le cadre d'une journée nationale d'actions décidée par la Confédération générale du travail Force Ouvrière dans laquelle s'inscrit la Fédération générale des fonctionnaires Force Ouvrière.

Ce préavis est motivé par les raisons suivantes :

- La défense du statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers, qui permet déjà de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire et qui garantit l'égalité entre les usagers.
- Le gel de la valeur du point d'indice
- L'abrogation du jour de carence
- La continuité des suppressions d'emplois statutaires
- La volonté d'accentuer la rémunération au mérite
- Le maintien des CAP nationales avec toutes les compétences actuelles
- La demande d'un nouveau plan de titularisation des contractuels, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers
- Le recours au contrat avec la mise en place du contrat statutaire au lieu de postes de fonctionnaires
- La stigmatisation des fonctionnaires et agents publics avec une vision perpétuelle et réductrice de la dépense publique

FO Agriculture demande l'arrêt des attaques incessantes contre le statut général des fonctionnaires

Compte tenu de l'aménagement du temps de travail et de l'organisation des services, cette grève pourra commencer pour certains agents le 21 mars à 20h et se terminer, pour d'autres, le 23 mars à 8h.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à notre détermination syndicale.

Le Secrétaire général



Patrice MAÎTRE

Secrétaire général FO Agriculture

76, avenue André Malraux - 57000 Metz

Tél. 03 55 74 10 12

Permanence Paris - Tél. 01 49 55 40 05

E-mail patrice.maitre@agriculture.gouv.fr

[www.fo-agriculture.fr](http://www.fo-agriculture.fr)